

Projet MAPREDUCE – Traitement intensif de données à très grande échelle à l'aide du paradigme

29 Novembre 2010

Les messages de l'ANR

Félicitations !

- Intérêt et qualité du projet :
 - Le projet porte sur un modèle de calcul distribué simple et soutenu par des acteurs majeurs de l'internet;
 - aborde des problématiques difficiles, en fixant des objectifs atteignables;
 - s'appuie sur un bon état de l'art et a un programme cohérent.

- Démarrage : le 1^{er} Octobre 2010 / Durée 42 mois

- ...réponses aux commentaires du Comité d'Evaluation
 - Etendue des problèmes devant être traités, pour des infrastructures très différentes
 - Risque de travail parallèle par équipe

- Pourquoi le projet est important :
 - Impact potentiel conséquent en fonction de l'adoption large du modèle de distribution « map-reduce ».
 - Il devrait conforter des expertises nationales de pointe dans le développement de grandes infrastructures distribuées de calcul intensif.

Rôles de l'ANR

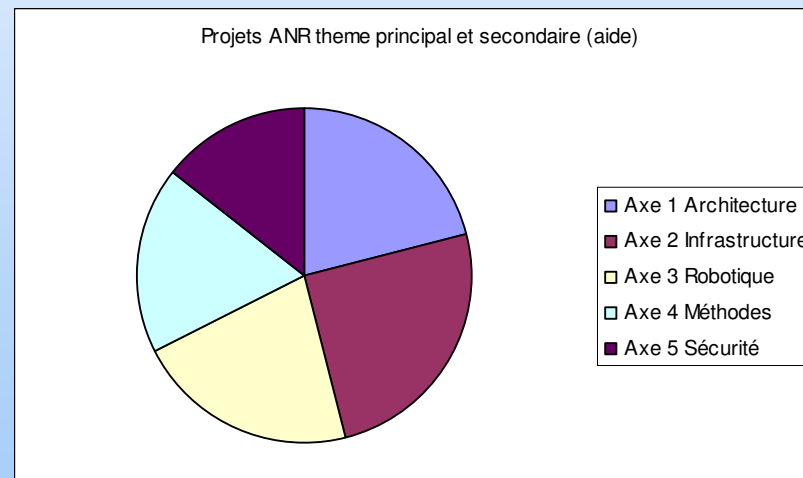
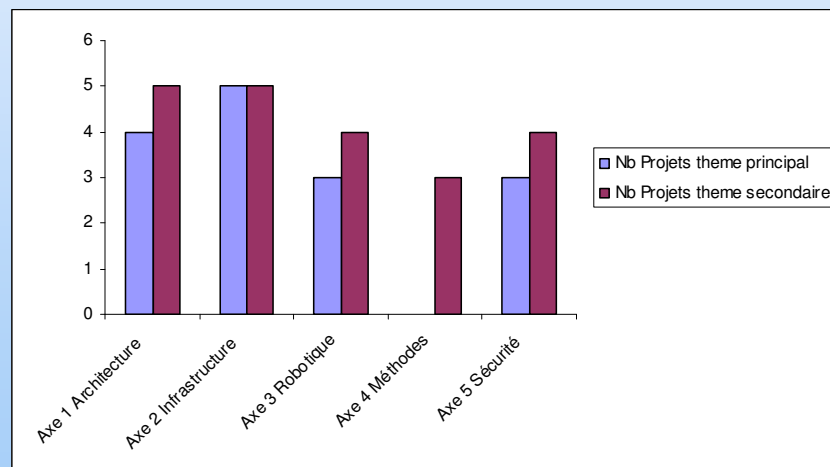
- Une structure réactive pour le financement la recherche
 - Budget 2008 : 896 M€ / en 2009 : 854 M€
- Evaluée sur les résultats de ses programmes, son impact sur la recherche et à terme la compétitivité
 - Votre projet y contribue, il est donc important !
- Elle met en œuvre la stratégie nationale
 - Définition de programmes de recherche et d'appel à projets
 - Définition des objectifs des programmes et AAP (partenarial, ouverture internationale..)
- Et pilote la programmation, la sélection et le suivi projet

AAP ARPEGE 2010 : projets financés

Budget 2009 : 16,3 M€

Budget 2010 : 14 M€

Theme principal et secondaire	Axe 1 Architecture	Axe 2 Infrastructure	Axe 3 Robotique	Axe 4 méthodes	Axe 5 Sécurité
Nb Projets	5	5	4	3	4



Contacts

- Interlocuteurs
 - Scientifique
 - Gaell Guibert
 - Gaell.guibert@agencerecherche.fr
 - 01 78 09 80 72
 - Administratif
 - Marie-Paule Bidot
 - Marie-paule.bidot@agencerecherche.fr
- Responsable de programme ANR
 - Franck Barbier
 - Franck.barbier@agencerecherche.fr

Actes attributifs

- Lisez attentivement les actes attributifs (décisions ou conventions) pour connaître vos droits et vos devoirs
- Ne pas hésiter
 - à demander des éclaircissements
 - à faire part des difficultés
- Il y a notamment dans les conventions / décisions
 - Notification
 - Versement des avances dans le mois qui suit
 - Accord de collaboration : exigé à T0+12
 - Versements des tranches d'aide : avance/acompte
 - T0 « administratif » : 1^{er} octobre 2010

Accord de consortium

- Obligatoire pour les projets partenariaux entreprises
- Accord signé avant T0+12 mois
 - Pas de versement T0+12 sans accord signé
 - Prévû dans le projet à T?
- Il faut commencer à y travailler **DÈS MAINTENANT !**
- L'accord doit traiter au moins des points suivants (voir conventions/décisions ANR):
 - Répartition des tâches, des moyens et des fournitures
 - Partage des droits de propriété intellectuelle
 - Publication / diffusion
 - Valorisation
- L'attestation de conformité (encadrement européen) doit être également jointe, pour chaque partenaire.

Cadre général du suivi scientifique des projets ANR

- Principes généraux :
 - Le suivi s'effectue sur la base d'un socle d'outils et de procédures communs aux appels à projet de l'ANR
 - « Relation de confiance avec les porteurs des projets financés, découlant de la qualité des dossiers sélectionnés »
 - Le suivi des *projets de recherche* sert principalement à:
 - S'assurer du respect des engagements et des recommandations des experts (évaluation et suivi)
 - Prendre en compte les évolutions du projet de façon à en garder une vision réaliste
 - Le tout dans le cadre d'une discussion
- Aspects informels
 - Anticiper les éventuelles difficultés
 - Informer de la vie du projet
 - Interactions et synergies potentielles avec d'autres projets ANR
 - Événements ANR : Faits marquants,...

Suivi

Rapports intermédiaires

- Obligatoires
- Dates
 - T0+6, (incluant CR de la réunion de lancement + plan d'actions jusqu'à revue mi-parcours)

Le plan d'actions sur 1 an est communiqué aux experts T0+18 qui évaluent ainsi les progrès en regard du plan.

 - T0+18
 - T0+30
 - CR final
- Un seul document avec
 - Un avancement global du projet
 - Une contribution clairement identifiée par partenaire
 - Bien relier les travaux aux ressources utilisées (personnel, équipements ...)
- Un canevas est fourni

Suivi Revue

- Principes
 - Revue de Mi-parcours (entre T0+12 et T0+21)
 - « construction collective », non « audit du projet »
- Modalités
 - Revue à l'ANR avec un expert que vous connaissez à l'avance, mise à disposition de CR et livrables
 - Visite du projet

Suivi Colloques

- Objectifs
 - Animation scientifique de la communauté
 - Suivi et bilan d'un programme
 - Communication des résultats
- Prospective, networking
 - Colloques thématiques fin 2010 regroupant les 4 AAP thématiques STIC de l'ANR dont
 - - Toulouse, 13/14 déc., Systèmes Embarqués
 - - Paris, 15/16 déc., Calcul Intensif

Relevé de dépenses

- Chaque année pour les partenaires privés
- Signé par l'ordonnateur et/ou de l'agent comptable pour les publics
- Signé par le représentant légal (+ visa commissaire au compte en fin du projet) pour privés

Quelques précisions sur le fonctionnement des versements

- Les dépenses ne sont prises en compte qu'à partir du 1er octobre 2010 et jusqu'au 30 mars 2014 (42 mois).
- Date indiquée dans les actes attributifs
- Le paiement est un système d'avances/acomptes
- Examen dépenses réelles/budget prévisionnel
- Pour les privés, ajustement du paiement selon le relevé de dépenses annuel
- Le montant du solde sera ajusté pour tenir compte de la dépense réelle dans la limite du montant de l'aide :
 - Dans l'éventualité d'un montant total de dépenses inférieur au cumul des versements perçus, **engagement à rembourser le trop-perçu**

Abondement Pôle de compétitivité

- Versé en une fois au cours de la première année
- Pour les partenaires publics (et EPIC dans les projets partenariaux):
 - Destiné à des actions liées à la **participation aux activités du pôle**
- La description de l'utilisation de l'abondement se fait dans le relevé de dépenses final

- Exemples d'utilisations éligibles de cet abondement :
 - ingénierie de projets partenariaux public-privé,
 - recherche de partenaires,
 - réflexions stratégiques communes ou d'intérêt commun (positionnement stratégique, identification de besoins communs et réponse à ces besoins),
 - mise en place de moyens, procédures ou équipements communs ou d'intérêt commun (communication, gestion de projet, comparaisons internationales, veille),
 - actions collaboratives (communications, comparaisons internationales, veille,...), relations inter-pôles et internationales (sur des thématiques de recherche uniquement),
 - valorisation de la recherche (transfert de connaissances, marketing scientifique),
 - soutien aux jeunes entreprises innovantes (dont incubation).

Communication/Valorisation

- Site web public du projet
 - Mettre en place et tenir à jour un site web public du projet (mise à jour aux jalons du projet et au moins tous les 6 mois)
 - La référence ANR du projet doit apparaître sur la page d'accueil
- Publications
 - Pas d'inflation artificielle des publications
 - seulement celles postérieures au lancement du projet **et** qui mentionnent le soutien:
 - «Ce travail a bénéficié d'une aide de l'Agence Nationale de la Recherche portant la référence ANR-10-SEGI-xxx » (voir le n° de contrat dans votre acte attributif)
- Brevets etc.
- Présentations
 - Logo ANR téléchargeable sur site ANR

Gestion des modifications

- En cas de changement concernant le consortium
 - Nous contacter au plus tôt
 - Il y aura un traitement au cas par cas
 - Les modifications qui n'impactent pas le déroulement du projet seront examinées avec bienveillance
 - Une procédure d'avenant pourra s'avérer nécessaire (clôture de compte et nouvel acte attributif)
 - à utiliser avec modération
- Possibilités de changements dans l'utilisation des fonds
 - Nous contacter pour que nous puissions avoir une traçabilité en vue du bilan final
- En cas de retard du projet, une prorogation peut être accordée en fin de projet
 - Faire la demande suffisamment avant la fin initialement prévue
 - Avec justification

Tous nos vœux de succès!